

Dossier

L'autonomie stratégique africaine : fondements, obstacles et voies d'émancipation

REVUE AFRICAINE DE

**Stratégie
& Défense**

ISSN en cours
www.stradef.fr

Stratégie & Défense

La **Revue Africaine de Stratégie & Défense** est une revue scientifique trimestrielle, francophone, à comité de lecture, consacrée à l'autonomie de défense des États africains dans ses dimensions politique, diplomatique, industrielle, doctrinale et opérationnelle.

COMITÉ ÉDITORIAL

Comité scientifique

Pr. Mathias Owona Nguini
Université de Yaoundé II/Cameroun

Pre Virginie Wanyaka Bonguen O.
Université de Yaoundé I/Cameroun

Pr. Thierno Moctar Bah
Université Cheikh Anta Diop/Sénégal

Pr. Jean-François Owaye
Université Omar Bongo/Gabon

Pr. Mor Ndao
Université Cheikh Anta Diop/Sénégal

Pr. Issa Alaoui El Babana
Université Mohamed V/Maroc

Pr. Vincent Ntuda Ebodé
Université de Yaoundé I/Cameroun

Pr/GI Mubiayi Mamba
Université de Kinshasa-CHESD/RDC

Pr. Joseph Tsigbé Nutefe
Université de Lomé/Togo

Pr. Axel Augé
Académie Saint Cyr Coëtquidan/France

Pr. Willybroad Dzengwa
Université de Yaoundé I/Cameroun

Pr/Col Med. Godefroi Koki
Université de Douala-Mindef/Cameroun

Pr. Junior-Christian Kabangue Kongolo
Université de Kinshasa/RDC

Pr. Joseph Nfi Lon
Université de Bamenda/Cameroun

Pr. Messina Mvogo
Université de Yaoundé I/Cameroun

Pre. Chantal-Pulchérie Belomo
UCAC/Cameroun

Comité de rédaction

Dr. Charles Bidimé Epopa
Université de Yaoundé I/Cameroun

M.C Arthur Banga
Université Félix Houphouët
Boigny/Côte d'Ivoire

Dr. Eugène Mbarga
Université de Maroua/Cameroun

Dr Merrill Oyono
Université de Yaoundé I/Cameroun

Dr Mina Agodigo Bakena
Université Lyon 3 Jean Moulin

Dr. Moïse Ndjipendi
Université de Yaoundé 1

Directeur de publication et édition

Ltn./Dr Protais Mbala Ndi
France
www.sidef.fr

Les mutations de la conflictualité en Afrique :

enjeux stratégiques pour les États du continent

Protais, Mbala Ndi
*Lieutenant/Docteur, PhD en
Relations internationales
Université Rennes 2*

Résumé.

Les conflits armés en Afrique ont connu des mutations profondes depuis la fin de la Guerre froide. Le passage des guerres interétatiques à des formes asymétriques, hybrides et transnationales pose des enjeux stratégiques majeurs aux États du continent. Cet article analyse ces enjeux – doctrinaux, capacitaires, de gouvernance sécuritaire, territoriaux et de coopération – afin de déterminer le degré d'adaptation des appareils de défense africains aux nouvelles formes de la guerre.

Abstract.

Armed conflicts in Africa have undergone profound transformations since the end of the Cold War. The shift from interstate wars to asymmetric, hybrid, and transnational forms of violence poses major strategic challenges to African states. This article examines these challenges – doctrinal, capability-related, governance, territorial and cooperation issues – to assess whether African defence systems are adapting to new warfare.

Mots clés.

conflictualité ; Afrique ; enjeux stratégiques ; guerre asymétrique ; gouvernance sécuritaire

Keywords.

conflict; Africa; strategic challenges; asymmetric warfare; security governance

Note bibliographique :

Protais, Mbala Ndi est Docteur, PhD en Relations internationales. Spécialiste des politiques de défense et de la transformation des organisations militaires africaines.

Les guerres changent. Les États africains changent-ils avec elles ? Cette interrogation constitue le fil directeur de la présente analyse. Depuis la fin de la Guerre froide, le continent africain a vu se transformer radicalement la nature, les acteurs et les modalités de la conflictualité. Les guerres interétatiques classiques – celles pour lesquelles les armées africaines ont été conçues, équipées et entraînées – ont cédé la place à des formes de violence protéiformes : insurrections djihadistes transnationales, guerres hybrides mêlant acteurs étatiques et non-étatiques, privatisation de la violence à travers milices et sociétés militaires privées, cybermenaces et guerres informationnelles. Ces mutations ne sont pas propres à l'Afrique, mais elles y revêtent une acuité particulière en raison de la fragilité structurelle de nombreux États et de la porosité des frontières héritées de la colonisation.

L'objet de cet article n'est pas de dresser une historicité des guerres africaines – exercice déjà abondamment mené par la littérature spécialisée (Marchal et Messiant, 2002). Il s'agit plutôt d'analyser les enjeux stratégiques que ces mutations de la conflictualité produisent pour les États du continent. L'hypothèse centrale est que la plupart des appareils de défense africains demeurent configurés pour des guerres qu'ils ne mènent plus, créant un décalage stratégique potentiellement fatal entre la menace réelle et la réponse institutionnelle apportée.

La démarche adoptée procède en trois temps. Une première partie caractérise brièvement les mutations de la conflictualité africaine – comme le diagnostic à partir duquel émergent les enjeux. La deuxième partie, cœur de l'analyse, identifie et examine six enjeux stratégiques majeurs : doctrinal, capacitaire, de gouvernance sécuritaire, territorial, de légitimité et de coopération. La troisième partie propose un bilan nuancé de l'adaptation – ou de l'inertie – des États africains face à ces enjeux.

Cette réflexion s'inscrit dans une perspective de science politique attentive aux dynamiques de l'État en Afrique (Mbembe, 2000 ; Bayart, 1999) et à la sociologie des forces armées africaines (Bangoura, 1992 ; Debos, 2013). Elle mobilise également les apports de la pensée stratégique contemporaine sur les nouvelles formes de guerre (Chaliand, 2008 ; Kaldor, 2012). L'enjeu est autant académique que pratique : il s'agit de fournir aux décideurs politiques et militaires du continent une grille de lecture opératoire des défis auxquels leurs appareils de défense sont confrontés.

1. Cartographie des mutations : les nouvelles formes de la guerre en Afrique

Avant d'examiner les enjeux que les mutations de la conflictualité posent aux États africains, il convient d'en caractériser les principales manifestations. Cette cartographie, volontairement synthétique, vise à établir le diagnostic sur lequel se fondera l'analyse stratégique développée dans la partie suivante. Deux grandes dynamiques structurent ces transformations : le passage de la guerre conventionnelle à la guerre asymétrique, d'une part ; l'émergence de conflits hybrides, transnationaux et privatisés, d'autre part.

1.1. De la guerre conventionnelle à la guerre asymétrique

L'Afrique postcoloniale a d'abord connu des guerres de type classique. Le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée (1998-2000), les affrontements entre le Tchad et la Libye dans les

années 1980, ou la guerre entre le Cameroun et le Nigeria autour de la presqu'île de Bakassi relevaient d'une grammaire stratégique conventionnelle : armées régulières s'affrontant sur des lignes de front identifiables, avec des objectifs territoriaux clairs. Ce modèle de guerre – celui pour lequel les armées africaines héritées de la période coloniale avaient été formatées — est devenu l'exception plutôt que la règle (Bangoura, 1992 : 45-67).

Dès les années 1990, la conflictualité africaine bascule massivement vers l'asymétrie. Les guerres civiles en Sierra Leone, au Liberia, en Somalie et en République démocratique du Congo inaugurent un cycle de violences où les lignes de front s'estompent, les combattants se confondent avec les civils, et les objectifs militaires se mêlent aux logiques prédatrices. Ces économies de guerre transforment le conflit en un système autoentretenu où la violence devient moins un moyen qu'une fin en soi ; or, l'« avidité des rebelles » ne suffit pas à expliquer ces dynamiques auxquelles il faut intégrer les griefs politiques et les faillites de gouvernance (Marchal et Messiant 2002).

Le tournant des années 2010 accélère cette mutation avec l'irruption du djihadisme armé comme forme dominante de la conflictualité dans de vastes portions du continent. Du Sahel à la Corne de l'Afrique, du bassin du lac Tchad au nord du Mozambique, des organisations comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Boko Haram, les Shebab ou l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) imposent une guerre d'usure asymétrique qui met en échec les armées conventionnelles. Cette forme de guerre exploite systématiquement les faiblesses structurelles des États – absence de l'administration dans les périphéries, injustices foncières, discriminations ethniques – pour recruter et s'implanter.

L'asymétrie se manifeste également dans la temporalité des conflits. Contrairement aux guerres conventionnelles qui ont un début et une fin identifiables, les conflits asymétriques s'inscrivent dans la durée, oscillant entre phases d'intensité variable sans jamais se résoudre pleinement. Debos (2013 : 78) a conceptualisé, à propos du Tchad, cet état d'« entre-guerres » permanent où la violence armée devient un mode de gouvernement plutôt qu'une anomalie à résoudre. Cette temporalité diffuse déstabilise les cadres conceptuels de la planification militaire, fondés sur la distinction entre temps de paix et temps de guerre.

1.2. Hybridité, transnationalité, privatisation de la violence

Au-delà de l'asymétrie, les conflits africains contemporains se caractérisent par leur hybridité croissante. La notion de « guerre hybride », théorisée initialement dans le contexte euroatlantique, trouve en Afrique un terrain d'application fertile. Au Sahel, en Libye ou dans la région des Grands Lacs, les conflits mêlent combattants réguliers et irréguliers, actions militaires conventionnelles et opérations terroristes, guerre informationnelle et manipulation communautaire. Les frontières entre guerre et paix, entre combattant et civil, entre acteur étatique et non-étatique deviennent poreuses (Chaliand et Blin, 2016).

La transnationalité constitue un autre trait distinctif. Les groupes armés contemporains opèrent dans des espaces qui transcendent les frontières étatiques. L'arc sahélien – du Mali au Burkina Faso, du Niger au nord du Nigeria – fonctionne comme un

continuum conflictuel où les mêmes réseaux djihadistes, les mêmes routes de trafic et les mêmes dynamiques communautaires se déploient indépendamment des découpages territoriaux hérités de la colonisation. Cette géopolitique des flux subvertit la géopolitique des territoires sur laquelle repose l'ordre étatique africain (Pourtier 2014).

La privatisation de la violence ajoute une couche de complexité. Elle se manifeste sous deux formes principales. D'une part, la prolifération de milices communautaires et de groupes d'autodéfense – Koglweogo au Burkina Faso, Dan Na Ambassagou au Mali, Civilian Joint Task Force au Nigeria – qui se substituent à des États qui peinent à assurer la sécurité de leurs populations. D'autre part, l'intervention croissante de sociétés militaires privées – de Executive Outcomes dans les années 1990 au groupe Wagner/Africa Corps depuis 2018 — qui reconfigurent les rapports de force (Bayart 1999).

Enfin, la dimension informationnelle et cybernétique émerge comme un nouveau champ de conflictualité. Les campagnes de désinformation sur les réseaux sociaux, la manipulation de l'opinion publique par des acteurs extérieurs, et les cyberattaques contre des infrastructures critiques dessinent un espace de menace pour lequel les États du continent sont largement impréparés. Ces dimensions – asymétrie, hybridité, transnationalité, privatisation, informationnalisation – ne se succèdent pas mais se superposent, créant un environnement stratégique d'une complexité inédite. C'est cette complexité qui produit les enjeux stratégiques que nous allons maintenant examiner.

2. Les enjeux stratégiques pour les États africains

Les mutations décrites ci-dessus ne sont pas de simples évolutions tactiques. Elles produisent des enjeux stratégiques fondamentaux qui interrogent la capacité même des États africains à assurer leur fonction régaliennne de sécurité. Cinq enjeux majeurs peuvent être identifiés, qui concernent respectivement la doctrine, les capacités, la gouvernance sécuritaire, le contrôle territorial et la coopération internationale. Ces enjeux sont interdépendants : l'inadaptation doctrinale produit des déficiences capacitaires, qui alimentent la perte de contrôle territorial, laquelle érode la légitimité de l'État et complique la coopération régionale. C'est cette chaîne causale que nous nous proposons de décomposer analytiquement..

2.1. L'enjeu doctrinal et capacitaire : des armées en décalage

Le premier enjeu – et peut-être le plus structurant – est d'ordre doctrinal. Les armées africaines ont été, pour la plupart, créées à l'indépendance sur le modèle des armées coloniales dont elles héritaient les structures, les doctrines et souvent les cadres. Cette filiation a produit des forces armées configurées pour la défense territoriale classique – protection des frontières, dissuasion de l'agression étatique – et pour le maintien de l'ordre intérieur (Bangoura 1992). Or, les menaces auxquelles ces armées sont aujourd'hui confrontées ne relèvent ni de l'un ni de l'autre registre. Le djihadiste qui circule à moto entre trois pays, qui se fond dans la population civile et frappe par embuscade puis disparaît, n'est ni l'armée ennemie conventionnelle ni l'émeutier urbain.

Ce décalage doctrinal se traduit concrètement dans la formation des officiers. Dans la majorité des académies militaires africaines, l'enseignement reste dominé par la

tactique conventionnelle : manœuvre de blindés, défense de positions, franchissement d'obstacles. La guerre de contre-insurrection, le renseignement humain en milieu hostile, la guerre informationnelle ou la coordination civilo-militaire n'occupent qu'une place marginale dans les curricula. La formation des cadres militaires africains par les anciennes puissances coloniales a reproduit des modèles inadaptés aux réalités conflictuelles du continent, perpétuant une dépendance doctrinale qui constitue en elle-même un enjeu stratégique (Bat 2012).

L'enjeu capacitaire découle directement de cette inadaptation doctrinale. Si la doctrine ne correspond pas à la menace, les capacités acquises en fonction de cette doctrine sont elles aussi inadaptées. Les armées africaines souffrent de déficits critiques dans les domaines que les conflits contemporains rendent décisifs : le renseignement (capacités ISR – Intelligence, Surveillance, Reconnaissance), les forces spéciales aptes à l'action dans la profondeur, les moyens aériens de surveillance et de frappe (notamment les drones), les capacités cyber et de guerre électronique, et les unités de forces légères adaptées à la contre-insurrection en terrain difficile.

Les budgets de défense africains, bien qu'en augmentation dans plusieurs pays, restent très largement absorbés par les dépenses de personnel au détriment de l'investissement capacitaire. Le résultat est paradoxal : des armées numériquement importantes – le Nigeria dispose de plus de 200 000 soldats, l'Éthiopie de près de 140 000 – se trouvent démunies face à des groupes insurrectionnels de quelques milliers de combattants, faute de capacités techniques adaptées.

2.2. L'enjeu de gouvernance : recomposition du champ sécuritaire

Le deuxième enjeu majeur concerne la gouvernance du secteur de la sécurité. Les mutations de la conflictualité brouillent les frontières traditionnelles entre défense et sécurité intérieure, entre missions militaires et missions de police, entre temps de guerre et temps de paix. Ce brouillage pose un défi institutionnel considérable : qui fait quoi, et sous quelle autorité ?

Dans le modèle hérité – largement calqué sur le modèle français pour les pays francophones – la répartition des rôles est claire : l'armée assure la défense extérieure, la gendarmerie maintient l'ordre dans les zones rurales, la police assure la sécurité intérieure en milieu urbain. Or, lorsque la menace principale est une insurrection djihadiste opérant dans les zones rurales profondes, attaquant des postes de gendarmerie et des commissariats, commettant des actes relevant à la fois du terrorisme et de la criminalité organisée, cette répartition fonctionnelle perd sa pertinence. L'armée se retrouve engagée dans des missions de sécurité intérieure ; la gendarmerie affronte un conflit armé. Ce chevauchement fonctionnel engendre des dysfonctionnements opérationnels majeurs. Les chaînes de commandement se superposent, les zones de responsabilité se recoupent ou laissent des interstices que les groupes armés exploitent.

La réforme du secteur de la sécurité (RSS), promue par les partenaires internationaux depuis les années 2000, visait à répondre à cet enjeu. Les résultats sont mitigés. Les programmes de RSS se sont souvent heurtés à des résistances institutionnelles et à une approche trop technocratique qui négligeait les logiques de pouvoir locales (Châtaigner et Magro, 2007 : 145-162).

2.3. *L'enjeu territorial*

Le troisième enjeu touche au cœur même de la souveraineté étatique : le contrôle du territoire et la légitimité de l'État auprès de ses populations. Les mutations de la conflictualité ont produit, dans de vastes portions du continent, ce que les analystes qualifient de « zones grises » - des espaces où l'autorité étatique est absente ou contestée, et où d'autres acteurs exercent de facto des fonctions de gouvernance, y compris la sécurité.

L'ampleur du phénomène est considérable. Au Mali, l'État a perdu le contrôle effectif des régions du Nord dès 2012, et la crise s'est étendue au Centre du pays à partir de 2015. Au Burkina Faso, plus de 40 % du territoire échappait au contrôle gouvernemental en 2021. Dans le bassin du lac Tchad, les zones frontalières entre le Nigeria, le Niger, le Cameroun et le Tchad constituent un espace où Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ont une forte activité. Au Mozambique, la province de Cabo Delgado est partiellement aux mains d'une insurrection affiliée à l'État islamique depuis 2017.

Ces zones grises ne sont pas des espaces de vide – elles sont des espaces de gouvernance alternative. Les groupes armés qui s'y implantent ne se contentent pas de combattre l'État : ils essaient de le remplacer. Ils rendent la justice, assurent une forme de sécurité, régulent les activités économiques et fournissent parfois des services sociaux élémentaires.

Le paradoxe est que ces acteurs non-étatiques de la sécurité, nés du vide laissé par l'État, contribuent souvent à aggraver la situation. Les milices d'autodéfense se muent fréquemment en acteurs de la violence intercommunautaire, commettent des exactions et créent des dynamiques de représailles qui alimentent le cycle de la violence. Dans cette logique d'auto-alimentation des conflits, la multiplication des acteurs armés produit une fragmentation de la violence qui rend toute résolution plus difficile.

La dimension géostratégique complète ce tableau. Les zones grises deviennent des sanctuaires à partir desquels les groupes armés peuvent se projeter, des plaques tournantes pour les trafics transsahariens et des espaces de compétition entre puissances extérieures. La perte de contrôle territorial n'est donc pas seulement un enjeu de souveraineté interne : elle a des implications géopolitiques qui dépassent le cadre national.

3. Les États africains face à ces enjeux

Face aux enjeux stratégiques identifiés, les États africains présentent des trajectoires contrastées. Il serait aussi inexact de diagnostiquer une incapacité généralisée d'adaptation que d'affirmer que le continent dans son ensemble a pris la mesure des transformations en cours. La réalité est plus nuancée : quelques États se distinguent par des efforts significatifs d'adaptation de leurs appareils de défense, tandis que la majorité demeure prisonnière de l'inertie institutionnelle, de contraintes budgétaires et de calculs politiques qui freinent l'adaptation. Nous nous attardons, volontairement sur la deuxième catégorie, et plus précisément sur les potentiels facteurs d'inertie.

Pour les États africains pour lesquels l'inertie prévaut sur l'adaptation, plusieurs facteurs structurels expliquent la difficulté à transformer leurs appareils de défense.

Le premier facteur est budgétaire. La transformation d'une armée requiert des investissements massifs et de long terme que la plupart des États ne sont pas en mesure de consentir. Les budgets de défense de nombreux pays sahéliens représentent des montants absolus faibles qui ne permettent pas de financer simultanément le fonctionnement courant et la transformation capacitaire. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'équipement et la formation crée une vulnérabilité supplémentaire, comme l'ont illustré les suspensions de coopération militaire consécutives aux coups d'État.

Le deuxième facteur est politique. Dans de nombreux pays, l'armée reste un acteur politique central – garante du régime ou prétendante au pouvoir. Cette politisation constitue un obstacle majeur à la professionnalisation et à la transformation. La vague de coups d'État qui a frappé l'Afrique de l'Ouest et centrale depuis 2020 (Mali, Guinée, Burkina Faso, Niger, Gabon) confirme que l'armée reste, dans de nombreux pays, davantage un acteur politique qu'un instrument de défense nationale.

Le troisième facteur est culturel et institutionnel. Les armées sont des organisations intrinsèquement conservatrices. La transformation doctrinale implique de remettre en cause des certitudes, de dévaloriser des spécialités entières (blindés, artillerie) au profit de compétences nouvelles (renseignement, cyber, forces spéciales), de modifier les critères de promotion. Ces changements menacent des intérêts corporatistes puissants. Cette résistance au changement est un trait structurel des armées africaines, héritières d'une tradition coloniale où la préservation de l'institution primait sur son adaptation (Bangoura 1992).

Le quatrième facteur est la dépendance extérieure en matière de doctrine et de formation. Le « syndrome Foccart » décrit par Bat (2012) – cette imbrication entre politique de coopération militaire et politique d'influence – a longtemps freiné l'émergence de pensées stratégiques africaines autonomes. L'irruption de nouveaux partenaires (Russie, Turquie, Chine, Émirats arabes unis) diversifie l'offre de coopération mais ne résout pas la question de l'appropriation stratégique : comment élaborer des doctrines qui répondent aux menaces spécifiques plutôt qu'aux intérêts des partenaires ?

Conclusion

Les mutations de la conflictualité en Afrique ne constituent pas un phénomène conjoncturel appelé à se résorber. Elles reflètent des transformations structurelles – de la nature des acteurs armés, des technologies de la violence, des espaces conflictuels et des logiques politiques qui sous-tendent les conflits – qui redéfinissent durablement l'environnement stratégique du continent. Les enjeux qu'elles posent aux États africains sont à la fois multidimensionnels et interconnectés : l'inadaptation doctrinale alimente l'incapacité opérationnelle, qui produit la perte de contrôle territorial, laquelle érode la légitimité étatique et complique la coopération régionale.

L'analyse développée dans cet article conduit à un constat nuancé mais préoccupant. Le décalage entre la nature des menaces et la configuration des appareils de défense s'accroît, à mesure que les menaces se complexifient tandis que les institutions évoluent plus lentement. Ce constat appelle plusieurs implications.

Premièrement, la transformation des appareils de défense ne peut être réduite à une question technique : elle requiert une volonté politique au plus haut niveau, fondée sur une compréhension claire des menaces et une vision stratégique articulée. Deuxièmement, cette transformation ne peut être importée : les modèles occidentaux, russes ou autres ne constituent pas des solutions transposables ; les États africains doivent élaborer leurs propres doctrines, adaptées à leurs menaces, à leurs moyens et à leurs sociétés.

La création d'une revue de stratégie et de défense à vocation africaine répond à ce besoin : celui d'un espace de réflexion autonome où praticiens et chercheurs du continent puissent penser la guerre telle qu'elle se présente à eux. Les États africains ont une expérience considérable de la guerre asymétrique, hybride et transnationale. L'enjeu est de transformer cette expérience en pensée – et cette pensée en transformation institutionnelle.

Bibliographie

- Bangoura, Dominique. 1992. Les Armées africaines 1960-1990. Paris : CHEAM.
- Bat, Jean-Pierre. 2012. Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours. Paris : Gallimard.
- Bayart, Jean-François. 1999. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion ». Critique internationale. N°5. p. 97-120.
- Chaliand, Gérard. 2008. Stratégies de la guérilla. Anthologie historique de la longue marche à nos jours. Paris : Payot.
- Chaliand, Gérard et Blin, Arnaud. 2016. Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Daech. Paris : Fayard.
- Châtaigner, Jean-Marc et Magro, Hervé (dir.). 2007. États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement. Paris : Karthala.
- Debos, Marielle. 2013. Le Métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres. Paris : Karthala.
- Guichaoua, André. 2010. Rwanda, de la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994). Paris : La Découverte.
- Kaldor, Mary. 2012. New and Old Wars: Organised Violence in a Global Era. 3e éd. Cambridge : Polity Press.
- Luntumbue, Michel. 2012. « Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'Ouest : une grille de lecture ». Note d'Analyse du GRIP. Bruxelles : Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité.
- Marchal, Roland et Messiant, Christine. 2002. « De l'avidité des rebelles. L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier ». Critique internationale. N°16. p. 58-69.
- Mbembe, Achille. 2000. De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine. Paris : Karthala.
- Médard, Jean-François. 1991. « L'État néo-patrimonial en Afrique noire ». Dans Médard, Jean-François (dir.). États d'Afrique noire. Formations, mécanismes et crise. Paris : Karthala. p. 323-353.
- Pourtier, Roland. 2014. Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient. Paris : Nathan.
- Tull, Denis M. et Mehler, Andreas. 2005. « The Hidden Costs of Power-Sharing: Reproducing Insurgent Violence in Africa ». African Affairs. Vol. 104, n°416. p. 375-398.
- Union africaine. 2016. Feuille de route de l'Union africaine pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2020. Addis-Abeba : Union africaine.